

COMMUNICATION DE M. RUTOT.
A PROPOS DE LA DÉCOUVERTE DES POINTES DE VOLGU.

Dans « Le Préhistorique », G. de Mortillet raconte qu'une des plus belles trouvailles de « Pointes en feuilles de laurier » solutréennes a été faite à Volgu, commune de Rigny (Saône-et-Loire), en 1874.

C'est en creusant le petit canal latéral de l'Arroux que l'on découvrit, à Volgu, quatorze belles pointes solutréennes en feuilles de laurier, les plus grandes connues, et dont onze exemplaires sont conservés au Musée de Châlon-sur-Saône.

Les pièces étaient appliquées les unes contre les autres, en un paquet qui était couché dans le sol suivant la longueur des pièces et reposant sur leur tranchant.

Ce paquet se trouvait à 1 mètre sous la surface du sol, dans une argile sableuse, espèce de lehm superposé à des couches de sable et de gravier, alluvions quaternaires anciennes.

G. de Mortillet ajoute : « Le coup de pioche qui a amené la découverte a brisé trois de ces pointes et cassé le sommet de la plus grande. Elles sont en silex nullement patiné, ce qui prouve qu'elles

ont été enfouies dans ce terrain argileux tout de suite après leur fabrication. Ce silex est étranger au pays. Nous sommes donc là en présence de l'œuvre d'un habile fabricant qui a caché son trésor pendant qu'il allait faire le placement de quelques pièces. »

La longueur des pointes rencontrées à Volgu varie de 232 à 350 millimètres et leur largeur de 60 à 88 millimètres. L'épaisseur n'est que de 6 à 9 millimètres.

J'ai toujours été très sceptique au sujet de l'âge solutréen attribué aux pointes de la cachette de Volgu, et ce manque de confiance s'est encore accentué depuis que mon attention a été de nouveau attirée sur une pièce connue depuis longtemps et figurée planche 67 (fig. 3) dans le *Compte rendu du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, tenu à Bruxelles en 1872, où elle est indiquée comme provenant de Spiennes, mais dont le texte ne fait pas mention (*).

En mettant en ordre les collections préhistoriques du Musée royal d'histoire naturelle pour leur installation dans les nouvelles galeries publiques, j'ai eu à m'occuper du moulage anciennement effectué d'après cette pièce et, sachant qu'elle appartient à M. Aug. Houzeau de Lehaie, j'ai profité de l'occasion pour lui demander tout ce qui était connu sur l'origine de ce magnifique instrument.

M. Jean Houzeau de Lehaie, fils de M. Aug. Houzeau de Lehaie, a bien voulu me dire que la découverte de la pièce dont il est question s'est faite en 1864, alors que, pendant l'été, les élèves de l'École d'horticulture de Vilvorde faisaient une excursion de botanique à Spiennes, sous la conduite de leur professeur M. A. Wesmael.

Au cours de l'excursion, et alors que les élèves se trouvaient sur le plateau situé entre Mesvin et Spiennes et, par conséquent, au sud-ouest de Spiennes, du côté de la vallée de la Trouille opposé au plateau occupé par le « camp à Cayaux », l'un d'eux, longeant une haie, trouva la pièce engagée dans les racines d'une vieille souche d'arbre et la porta à son professeur.

Celui-ci, en 1872, en fit don à M. Aug. Houzeau de Lehaie, entre les mains duquel elle se trouve encore.

M. Jean Houzeau de Lehaie est d'avis que la manière dont s'est opérée la trouvaille est due à ce qu'anciennement un cultivateur,

(*) La planche indique simplement qu'il s'agit d'un objet de l'époque de la pierre polie, avec Spiennes pour localité.

en épierant ses terres, a déversé le long de la haie les silex superficiels qui gênaient son travail.

La « pointe » trouvée à Spiennes a absolument la forme de celles recueillies à Volgu; elle mesure 255 millimètres de longueur, sur 57 millimètres de largeur et 13 millimètres d'épaisseur.

Elle est donc plus grande que les plus petites pièces de Volgu, qui ont 232 millimètres de longueur; elle est de 3 millimètres plus étroite que la moins large de celles de Volgu, enfin l'épaisseur est plus forte de 4 millimètres que la plus épaisse de Volgu.

Ces différences sont des plus minimes et, comme les pièces françaises, la « pointe » de Spiennes présente deux parties inégales, attendu que la plus grande largeur ne correspond nullement au milieu de la pièce. Ajoutons encore que l'extrémité de la partie allongée est moins acérée dans le spécimen de Spiennes que dans celui figuré de Volgu.

M. Jean Houzeau déclare que l'instrument n'est pas patiné, qu'il est en silex étranger au pays, brun-jaunâtre, offrant de l'analogie avec la matière première de certaines pièces scandinaves et aussi avec le silex du Grand-Pressigny.

Depuis l'époque lointaine de sa découverte, la pièce de Spiennes a toujours été considérée, sans hésitation ni discussion, comme néolithique. Au Congrès de 1872, elle doit avoir été acceptée comme telle; personne n'a eu l'idée de l'attribuer au Solutréen, et l'on admit que la pièce était probablement d'origine danoise et apportée par un colporteur, ainsi que la chose semble s'être parfois passée à l'époque robenhausienne.

La profondeur de 1 mètre à laquelle ont été trouvées les pointes de Volgu n'a aucune signification comme position stratigraphique indiquant l'âge; le limon qui recouvrait la cachette était probablement le « limon moderne des pentes », et il n'est pas rare de rencontrer, en Belgique, des pièces robenhausiennes et même belgo-romaines sous 0^m50 à 1 mètre de limon des pentes ou de sables soufflés par le vent.

Géologiquement, il n'y a donc rien qui indique pour Volgu une situation en terrain paléolithique, et, à mon avis, étant donnée la ressemblance complète des pièces de Volgu et de Spiennes, la nature du silex étrangère, des deux côtés, au pays, l'absence de patine, etc., il y a lieu de considérer les pièces de Volgu comme néolithiques et non comme solutréennes.

Du reste, le mode de taille « à la solutréenne » n'a pas non plus de signification précise.

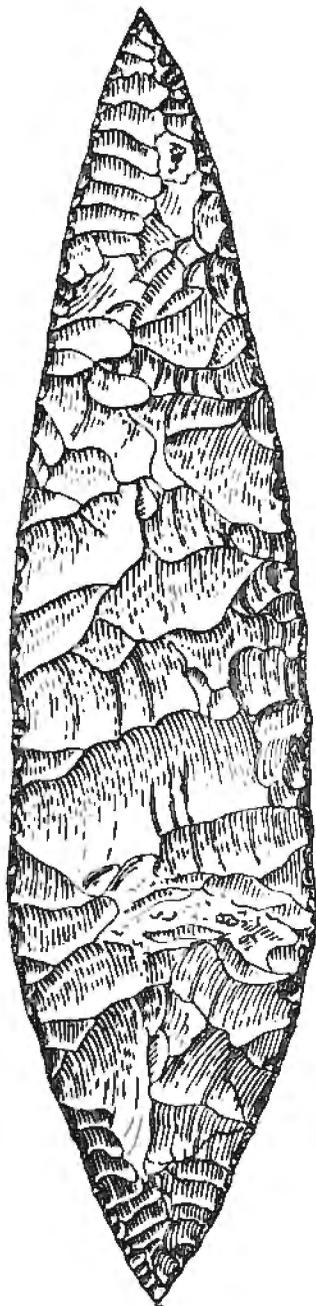


Fig. 1.

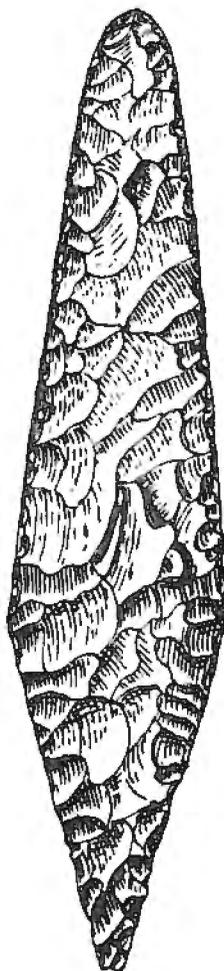


Fig. 2.

FIG. 1. — La plus grande des pièces intactes de Volgu, d'après G. de Mortillet dans le *Musée préhistorique*, 1^{re} éd., pl. XVII. Demi-grandeur.

FIG. 2. — La pointe de Spiennes. Demi-grandeur naturelle.

On rencontre aussi bien en France qu'en Belgique, en Allemagne, en Scandinavie, en Égypte, etc., quantité de pièces, et notamment des pointes de flèches très allongées et à base arrondie, taillées à petits éclats comme les pièces solutréennes authentiques et que cependant tout le monde admet comme néolithiques vu, notamment en Belgique, leur situation à la surface de la terre à briques de l'Ergeron, terme supérieur du Quaternaire.

Dès lors, il me semble qu'il n'existe plus de raison sérieuse pour maintenir les pointes de Volgu dans le Solutrén, et qu'elles devront être désormais rangées à la fin du Néolithique, vers le sommet du Robenhausien.

Quant à l'usage de ces « pointes », il semble qu'elles sont des lames de glaives dont l'extrémité courte était emmanchée dans une poignée. Il est, du reste, à remarquer que la taille de cette partie inférieure est à reliefs sensiblement plus accusés que le reste de la lame, afin de donner plus de prise à l'emmanchure.

DISCUSSION.

M. CUMONT rappelle que des pièces en silex du Grand-Pressigny ont été trouvées dans plusieurs stations préhistoriques en Belgique, notamment à Rhode-Saint-Genèse.

M. TIBERGHIEU déclare qu'il n'est nullement certain que la pièce dont vient de parler M. Rutot soit en silex du Grand-Pressigny. Il a eu l'occasion de voir cette pièce il y a quelques années, et il pense que le procédé de taille aussi bien que l'aspect et la nature de la roche dont elle est faite rappellent tout aussi bien les silex scandinaves. Il croit se rappeler que c'était aussi l'opinion de M. Auguste Houzeau de Lehaie.

M. RUTOR répond qu'il n'a nullement affirmé que la pièce soit en silex du Grand-Pressigny, et il admet parfaitement qu'elle ait pu provenir de Scandinavie.

La discussion est close.